



LE TRICOT RAYE

(*laticauda*)

Une douzaine d'espèces de serpents marins sont dans nos eaux.

Leur adaptation au milieu liquide est parfaite, grâce à une queue en pagaie ; ils effectuent des apnées d'une vingtaine de minutes en chasse, et qui peuvent atteindre 50 minutes au repos.

Ils fouillent soigneusement les crevasses et terriers, tâtant le terrain des extrémités sensibles de leur langue, à la recherche des petits poissons qu'ils capturent en maintenant la morsure quelques minutes, jusqu'à la paralysie. Ensuite, ils avalent en commençant toujours par la tête.

En Nouvelle-Calédonie, le tricot rayé est l'espèce la plus répandue.

Les espèces *laticauda*

Il existe deux espèces de tricot rayé, appelés ainsi en raison de leur aspect annelé, alternance de zones claires et de zones sombres.

Les premiers se caractérisent par des anneaux noirs sur fond orange (*laticauda colubrina*), les autres par des anneaux noirs sur fond bleu (*laticauda laticaudata*).

Ils sont les seuls à être amphibiens. Ils vivent sur les îlots lovés sous des rochers au centre des branches de pourpiers et viennent sur terre pour digérer, se reproduire, ou pondre.

Il n'est pas rare de les voir déambuler sur les plages, voire au-delà, mais ils n'attaquent pas. Ainsi, dans *Soleil du Pacifique* en 1979, Marguerite BASTOGI écrivait : « *Le serpent noir et or adore se baigner dans l'eau bleue du lagon...* »

Ils sont pourvus de deux crochets, sur le devant de la bouche et peuvent mordre n'importe quelle partie du corps. Ils injectent dans le corps de leur proie quelques milligrammes d'un venin beaucoup plus puissant que celui du cobra !

Ils ont pourtant bonne réputation, car de nature craintive, le tricot rayé n'est pas agressif et il n'attaque jamais l'homme dans des circonstances normales si bien que l'on voit souvent les enfants jouer avec eux sur les plages.

Du fait de sa timidité, le danger qu'il représente pour les humains est donc presque nul si l'animal n'est pas agressé. Il vaut donc mieux laisser ces serpents tranquilles et ne pas s'en occuper outre mesure. Laissez-les vivre si vous en rencontrez sur les îlots.